

Pour des transports collectifs accessibles à toutes et tous, partout au Québec

5 revendications

À l'approche de la campagne électorale, la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal invite les partis à s'engager concrètement pour que le droit de se déplacer, qui est une condition essentielle à l'inclusion sociale, cesse de dépendre du code postal ou du revenu d'une personne en situation de handicap.



REVENDEICATION 1

Zéro refus, partout au Québec

À Montréal, aucun déplacement en transport adapté n'est refusé, peu importe son motif : travail, loisir, rendez-vous. Ailleurs au Québec, cette garantie n'existe pas, forçant des personnes à déménager pour accéder à un service adéquat.

- Faire du principe de zéro refus une loi-cadre québécoise



REVENDEICATION 2

Une loi-cadre sur l'accessibilité universelle

La loi de 1978 a perdu ses pouvoirs de contrainte au fil des révisions. L'OPHQ est devenu un simple organisme-conseil, sans réel pouvoir face aux villes et entreprises qui n'agissent pas.

- Des normes d'accessibilité obligatoires, assorties de sanctions
- Un OPHQ indépendant, avec pouvoir d'enquête et de sanction
- Un OPHQ bien financé, capable d'accompagner le milieu



REVENDEICATION 3

Un transport adapté qui tient compte des familles

Les parents en situation de handicap n'ont droit qu'à un seul sac, ne peuvent enchaîner garderie et travail en une seule réservation, et ne sont pas toujours assis près de leur enfant.

- Autoriser l'arrêt à la garderie avant le travail
- Permettre un sac supplémentaire dédié à l'enfant
- Offrir des sièges d'appoint installés par le chauffeur
- Asseoir systématiquement le parent près de son enfant



REVENDEICATION 4

Un financement à la hauteur des besoins réels

Le sous-financement du transport collectif menace directement le zéro refus et retarde l'installation d'ascenseurs dans le métro, un enjeu qui dépasse largement les personnes handicapées et les personnes âgées.

- Financer le transport collectif, régulier et adapté, selon les besoins réels de la population



REVENDEICATION 5

Une tarification sociale

Entre l'épicerie et une passe mensuelle à 104,50 \$, le choix est crève-cœur pour les personnes à faible revenu surreprésentées parmi les personnes en situation de handicap.

- Instaurer une tarification sociale, comme le font déjà de nombreuses villes ici et ailleurs

LES 5 DEMANDES, EN UN COUP D'ŒIL

01 Zéro refus inscrit dans une loi-cadre québécoise	02 Loi-cadre sur l'accessibilité universelle + OPHQ renforcé	03 Transport adapté ajusté aux réalités parentales	04 Financement du transport à la hauteur des besoins	05 Tarification sociale des transports collectifs
--	---	---	---	--

« Une société est toujours jugée, à terme, à la manière dont elle traite ses membres les plus vulnérables. »